

FORÊT DE RAMBOUILLET

PRESENTS *(suivant la liste d'émargement)*

Marc ROBERT, maire de Rambouillet, Président du Comité de Forêt
Catherine BENEZECH, Maire-Adjoint – mairie de Sonchamp
Dany BOURCIER, mairie de Grosrouvre
Christine BOUTIN, conseillère générale des Yvelines
Anne CABRIT, Présidente de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France
Claude CAZANEUVE, mairie de Gambaiseuil
Thierry CLERC, FICIF
Vincent DANIEL, Chargé de mission - Bergerie Nationale
Frédéric DOUBROFF, Maire-Adjoint – mairie d'Hermeray
Olivier DUFOURNIER, SARRAF
David EZAT, conseiller municipal – Mairie de Clairefontaine
Christine GAUTIER-QUESNEL, association pour la protection du patrimoine et de l'environnement à Jouars Pontchartrain
Jean-Pierre GHIBAUDO, maire de Saint-Léger en Yvelines
Guy GIMENES, Président du Collectif Sauvons Nos Arbres – P/o mairie de Poigny la Forêt
Monique GUENIN, Maire de Sonchamp
François HARDY, P/o PNR de la Haute Vallée de Chevreuse
Patrick HERRMANN
Josette JEAN, mairie de Condé sur Vesgre
Noura KIHAL FLEGEAU, Sous-Préfète de Rambouillet par intérim
Pierre-Yves KOPPE, Maire-Adjoint - mairie de Saint-Léger en Yvelines
Jean-Luc LAFLECHE, SARRAF
Fernand LE BER, adjoint au maire – Mairie des Essarts le Roi
Alain LESTURGEZ, FNCOFOR
Michel MAC GRATH, SARRAF
Anne-Marie et Philippe MARTEAU, Collectif Sauvons Nos Arbres
Bruno MUNILLA, trésorier – CERF
Jean OUBA, Maire d'hermeray
Yves-Olivier PARIZOT, conseiller municipal - mairie de Rochefort en Yvelines
Christian PAVESIS, conseiller municipal – mairie de Saint-Rémy l'Honoré
Robert PELOYE, mairie de Gambaiseuil
Philippe PINOT, Président de l'Association de Sauvegarde de Cernay la Ville et de ses Environs
Jacques PONET, DDT

FORÊT DE RAMBOUILLET

Jean-Marc RABIAN, DELTA – P/o Yvelines Environnement
Michel ROULAND, conseiller municipal, mairie de La Queue en Yvelines
Daniel SCHILDGE, Centre Régional de la Propriété Forestière
Jean-Claude SULPICE, CERF

ONF

Eric GOULOUZELLE, directeur territorial de l'ONF Ile de France et Nord Ouest
Frédéric DELPORT, directeur de l'Agence ONF de Versailles
Pierre DEMANGEAT, responsable de l'Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles
Séverine ROUET, chargée de communication agence de Versailles
Gilles DESLOGES, technicien forestier, Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles
Grégoire POTEL, technicien forestier, Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles
Dominique PLUVINAGE, technicien forestier, Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles
Cédric CORCUFF, technicien forestier, Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles
Jean-Luc TEMOIN, technicien forestier, Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles
Yannick PROUTHEAU, technicien forestier, Unité Territoriale de Rambouillet, agence de Versailles

oOo

Introduction de M. le maire de Rambouillet qui accueille tous les participants de cette réunion :
Eric Goulouzelle nouveau directeur territorial de l'ONF Ile de France et Nord Ouest, Frédéric Delpport,
Pierre Demangeat et les personnels de l'ONF.
Anne CABRIT, Présidente de l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France,
Noura KIHAL FLEGEAU, Sous-Préfete de Rambouillet par intérim,
Tous les participants dont la présence montre un intérêt fort pour la forêt.

M. le Maire remercie l'ONF pour la qualité pédagogique des éléments qui sont présentés.

Eric Goulouzelle se présente et remercie les participants de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à la forêt. Il vient de l'Agence des Espaces Verts et a particulièrement travaillé sur les enjeux particuliers de la gestion des forêts périurbaines.
Il appartient à l'ONF d'écouter les demandes sociales et d'adapter sa gestion. Il faut également ménager l'enjeu de récolter du bois, ce qui est parfois contradictoire.

M. Delpport remercie le maire d'accueillir le Comité de forêt de Rambouillet et est très heureux de retrouver les participants.
Présente les différents participants de l'ONF.

FORÊT DE RAMBOUILLET

La réunion de 2015 était axée sur la présentation du modificatif de l'aménagement de la forêt.
En complément de la présente réunion en salle, l'ONF prévoit une tournée terrain à l'automne.

Le bilan 2015 et les perspectives 2016 de la forêt de Rambouillet / Pierre Demangeat, Responsable de l'Unité Territoriale de Rambouillet

Le massif de Rambouillet a une surface 22500 ha dont 14500 ha de forêt domaniale composée principalement de feuillus (chênes), mais également de résineux.

Les forêts domaniales ont 3 fonctions dont celle de la production qui est nécessaire. Outre la fonction de production, la forêt accueille et préserve la biodiversité.

Produire et renouveler la forêt

Les prélèvements suivent la trajectoire de l'aménagement forestier qui a été modifié en 2015.
26842 m³ de récolte en 2015 pour un volume estimé de 24004 m³. Il peut y avoir une différence entre le martelage et le volume réellement réalisé.

Question : quelle est la croissance de volume naturel ?

Réponse : d'après les estimations statistiques de l'inventaire forestier national, elle est supérieure au volume coupé (accroissement courant de 4.1m³/ha/an pour les feuillus et 8.8m³/ha/an pour les résineux).

3 types de coupes sont pratiquées :

- Coupe d'amélioration : on déserre les peuplements afin de valoriser les plus beaux arbres.
- Coupe de régénération en « futaie régulière »: on récolte les arbres progressivement d'un peuplement du même âge. En 2 ou 3 coupes, le peuplement est entièrement récolté.
- Coupe de régénération en « futaie irrégulière »: on procède à un travail d'amélioration et de régénération au sein d'une même parcelle. Chaque arbre est récolté selon sa maturité propre.

Les ouvertures de régénération :

Le nouvel aménagement prévoit chaque année 43 ha de peuplement à régénérer avec une forme géométrique étudiée et des petites surfaces. Ces précautions sont prises afin de préserver les paysages forestiers.

FORÊT DE RAMBOUILLET

Question : peut-on avoir une carte des coupes en bois façonné?

Réponse ONF : oui.

Les travaux dans les jeunes peuplements

Plusieurs types de travaux : dégagements, dépressage, plantation. On peut planter lorsque la régénération naturelle ne fonctionne pas.

Question : quelle est la technique de l'ONF pour lutter contre les fougères ?

Réponse ONF : il n'y a plus de produits chimiques utilisés en forêt. La technique utilisée est mécanique : débroussailluse et travail du sol avec éradication des rhizomes.

Desserte forestière

2 projets réalisés en 2015. Un projet prévu en 2016 (cf diaporama).

Question de madame le maire de Sonchamp : cette route a fait réagir les habitants du secteur. Il aurait fallu avertir de la mise en place de cette route.

Réponse ONF :

L'objectif est de permettre un meilleur accès aux parcelles pour la desserte car le secteur était inaccessible auparavant. Il ne s'agit que d'une desserte forestière de dimensions étroites (la route fait 2,60 m de large), ce que permet tout à fait le statut de forêt de protection.

Financement : 100% ONF

Concernant le manque d'information sur cette coupe, la remarque est notée.

Mise en œuvre du nouvel aménagement

L'ONF précise qu'il y aura une diffusion du nouvel aménagement sur internet lorsque celui-ci sera finalisé dans sa rédaction.

Quelques exemples présentés en salle.

1400 ha seront désormais traités en « futaie irrégulière » quand cela est justifié et envisageable. Le reste de la forêt est traité en futaie régulière.

FORÊT DE RAMBOUILLET

Concernant le nouvel aménagement et les exemples présentés, on constate une gestion plus fine qui répond au niveau de qualité attendu. C'est le fruit des différents échanges avec le comité de forêt, et d'une réflexion qui a englobé de façon plus concertée les enjeux paysagers et écologiques.

Les traits de peinture bleus délimitent les unités de gestion.

Question : certaines parcelles n'ont aucun petits chênes.

Réponse ONF : plusieurs raisons : problème de sols, de qualités de semenciers, du couvert trop dense. La mise en lumière des sols est nécessaire pour le développement des semis.

Protéger

La chasse

La forêt protège mais elle a également besoin d'être protégée des animaux.

D'où la nécessité des plans de chasse.

Baisse des prélèvements des sangliers et chevreuils.

Les animaux ont un impact sur la sylviculture mais aussi sur l'agriculture. Egalement dangerosité liée aux collisions.

Pour connaître la pression des animaux sur la végétation, l'ONF se sert des indices de consommation.

L'ONF met en place des protections artificielles (clôtures) lorsque les régénérations sont en péril.

Pour juger de l'impact des grands ongulés sur les régénérations, plusieurs méthodes et indicateurs :

- Comptages nocturnes
- Indices de consommation sur la flore
- système « enclos / exclos » (zone de 4 x 10 m clôturée et à côté une zone non clôturée. On observe la différence. Démarche de test.)

Remise en culture des prairies à gibiers.

La biodiversité

La biodiversité est prise en compte au quotidien par les forestiers.

- Maintien d'une communication écologique à l'échelle du massif. Nous avons des RBI (Réserves Biologiques Intégrales) qui sont des espaces forestiers en évolution naturelle et des RBD (Réserves Biologiques Dirigées) qui sont gérées selon un plan de gestion coordonné par un comité scientifique, et îlots de vieux bois
- Zones relais : préservation d'arbres bio, arbres à cavité qui abritent beaucoup d'espèces.

FORÊT DE RAMBOUILLET

- Les « arbres bio » : ils ont un potentiel intéressant d'un point de vue écologique (ont des cavités par exemple) : ils sont conservés. L'objectif est d'avoir 2 à 3 arbres bio par hectare. Les arbres bio sont identifiés au cours des martelages
- 2 sites « Natura 2000 » existent en forêt de Rambouillet. Restauration et réouverture de landes en 2014.

Accueil du public

Une forêt propre.

La forêt subit beaucoup d'incivilités.

En 2015, pour les forêts d'Ile de France, 1600 tonnes ont été collectées par l'ONF. Cela représente un coût de 900 000 euros soit 45 à 50 % du budget accueil. Aide des collectivités comme le Conseil départemental des Yvelines.

Ce problème des dépôts sauvages concerne la collectivité d'une façon générale.

Sur la forêt de Fontainebleau, mise en place de pièges photographiques.

On est en phase de test de ce dispositif sur Rambouillet.

La sécurité

Pus gros poste dans le budget accueil.

Le long des routes, aux carrefours, aux aires d'accueil, il y a un objectif de sécuriser en coupant les arbres morts, dépérissants ou dangereux.

La difficulté est que les arbres morts sont aussi utiles pour la biodiversité : il y a un compromis à rechercher.

Préserver une naturalité sur milieu.

Entretien des accôttements, voies cyclables, de la signalétique.

La forêt de Rambouillet a un schéma d'accueil avec des zones identifiées où l'accueil est privilégié.

Question : peut-on ajouter et conserver les n° de parcelles sur les arbres?

Réponse ONF : il est prévu de remettre progressivement à jour la signalétique

Communication :

En matière de gestion, on multiplie les supports in situ, avec la mise en place de panneaux qui expliquent les interventions.

Ces panneaux sont complétés par des communiqués envoyés aux communes concernées et positionnés sur le site internet de l'ONF dédié à la forêt de Rambouillet : www.onf.fr/enforet/Rambouillet

FORÊT DE RAMBOUILLET

Frédéric Delport souligne que les investissements d'accueil et les travaux écologiques sont possibles grâce à l'aide du Conseil départemental du 78, la Région et l'AEV, complétés de budgets FEADER (Etat et Union Européenne).

Cela permet de maintenir des travaux de qualité.

Les manifestations

Elles sont importantes et entraînent des nuisances (dérangement, érosion, bruit) non négligeable. Il est important de les cadrer.

Une nouvelle charte des usagers de la forêt a été élaborée au niveau national. Elle se décline sous la forme d'un poster et d'un document qui rappelle les consignes de bons comportements à avoir en forêt.

Disponible sur le site internet de l'OINF.

Séance levée à 19H

Merci à tous